



**L'État de la sûreté nucléaire
et de la radioprotection
en régions
Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse
en 2009**

**Laurent Roy, délégué territorial
Laurent Kueny, chef de la division de Marseille**



L'Autorité de sûreté nucléaire

- Créée par la loi Transparence et Sécurité en matière nucléaire (13 juin 2006)
- Un collège de 5 commissaires inamovibles, au mandat non renouvelable
- 430 agents dont 235 inspecteurs
- 11 divisions territoriales
- Les missions s'articulent autour de 4 axes :
 - La réglementation
 - Le contrôle
 - L'information du public
 - Assister le gouvernement en cas de situation d'urgence radiologique



La division de Marseille en 2009

*1 délégué territorial,
1 chef de division, 2 adjoints
14 inspecteurs*

Le champ du contrôle en régions PACA et Corse :

- Le site nucléaire CEA à Cadarache : 20 installations nucléaires civiles*
- 13 services de radiothérapie (34 accélérateurs), 4 services de curiethérapie*
- 17 services de médecine nucléaire*
- 96 services de radiologie interventionnelle*
- 68 services de scanographie*
- 624 équipements ou sources industriels et de recherche*
- 1707 appareils de radiodiagnostic médical*
- 3154 appareils de radiodiagnostic dentaire*

*54 inspections sur le site de Cadarache ; 1 inspection de l'irradiateur
Gammaster, 2 inspections transport hors site nucléaire*

4 inspections ont concerné le transport des matières radioactives

*86 inspections dans le domaine du nucléaire de proximité sur PACA-
Corse*





Le contrôle du site CEA de Cadarache en 2009

- L'ASN constate des **progrès en termes de management de la sûreté** malgré des **dysfonctionnements constatés dans la gestion de l'incident de niveau 2** survenu à l'ATPu déclaré le 6 octobre 2009, qui **devront être analysés et les enseignements tirés.**



- **Une vigilance particulière devra porter sur l'encadrement des prestataires, en particulier du fait du recours de plus en plus important à la sous-traitance.**

Le contrôle du site CEA de Cadarache en 2009

- La **construction de nouvelles installations** ou la **rénovation d'installations anciennes**, en cours sur le centre, reste aussi un enjeu important pour le CEA durant les prochaines années. **L'ASN continuera à exercer un suivi et un contrôle attentif sur le sujet.**

*Inspection de revue 2009 sur les
chantiers de Cadarache*



Le contrôle du site CEA de Cadarache en 2009

- Le CEA a mené des études scientifiques de grande ampleur pour **améliorer la connaissance scientifique autour du risque sismique sur le site de Cadarache**. Ces efforts doivent être poursuivis et **l'organisation de crise en cas de séisme doit faire l'objet d'actions d'améliorations**.

INSTALLATIONS NUCLÉAIRES ET RISQUE SISMIQUE

DANS LE SUD-EST DE LA FRANCE

Marseille - 4 février 2010



*Journée d'information du public
autour du risque sismique organisé
par l'ASN le 4 février 2010*



- L'ASN encourage les travaux de la **Commission Locale d'Information du site de Cadarache**





Le contrôle de l'installation ITER

- L'ASN a commencé l'instruction de la demande d'autorisation (déposée le 31/01/08)
- L'ASN a jugé au cours de l'année 2008 que le dossier devait faire l'objet de compléments avant d'engager l'enquête publique
- Un nouveau dossier a été envoyé par l'exploitant le 2 avril 2010





La radiothérapie reste une priorité de contrôle

- **La radiothérapie est une pratique justifiée** qui prend en charge 18 500 patients par an en région PACA
- Les **13 services** des deux régions ont tous été inspectés – l'ASN a publié l'ensemble des lettres de suite de ces inspections
- **Les actions de contrôle confirment la pénurie nationale en PSRPM :**
 - *L'ASN a été amenée à demander la fermeture provisoire du Centre de radiothérapie de Gap en février 2009. Le service a pu rouvrir en juillet 2010*
 - *Plusieurs centres de la région sont encore dans une situation fragile en termes de ressources en PSRPM*
- Les démarches d'assurance de la qualité progressent mais les actions doivent se poursuivre
- La déclaration des anomalies et incidents en toute transparence reste une priorité



Le contrôle des autres activités nucléaires

- D'autres **activités médicales** présentent de forts enjeux :
 - 19 inspections depuis 2008 dans le domaine de la **médecine nucléaire**
 - 59 inspections depuis 2006 dans le domaine de la **radiologie interventionnelle**
- Le contrôle des **laboratoires de recherche** se poursuit, avec 12 inspections en 2009 (notamment Aix Marseille II et Nice)
- La **radiologie industrielle** reste une priorité en PACA
 - 7 inspections en 2009, le plus souvent inopinées, de nuit
 - Suivi de l'application de la « charte des bonnes pratiques »
- L'ASN poursuit son action de suivi de l'**assainissement sites pollués** :
 - Bandol (83), Isotopchim (04), évacuation des déchets du laboratoire de St Jérôme (13)



Objectifs et priorités de contrôle pour 2010

- Améliorer la **sécurité** et la **transparence** dans le nucléaire médical
 - *Activité importante d'inspection*
 - *Continuer à promouvoir la démarche de déclaration des incidents*
- Publication de **toutes les lettres de suite** émises en nucléaire de proximité
- Le CEA de Cadarache doit **poursuivre les efforts engagés en matière de management de la sûreté et de transparence sur l'environnement et les rejets**. Il doit tirer tout le REX de l'évènement ATPu, **notamment concernant la relation Areva/CEA** et concernant les phénomènes de rétention de matières fissiles dans les procédés
- Poursuivre des **actions de contrôle dans les universités**
- Poursuivre **des actions de contrôle inopiné dans le domaine de la radiologie industrielle**





L'incident de l'ATPu

- *L'incident déclaré à l'ASN le 6 octobre 2009 concerne une sous-estimation de la masse de matière fissile déposée et accumulée au cours de l'exploitation au sein des boîtes à gants,*
- *Le phénomène de rétention de matières fissiles dans des boîtes à gants est un phénomène connu*
- *La mauvaise évaluation n'a été découverte que pendant la phase de démantèlement, à l'occasion de l'assainissement de boîtes à gants*

Actions de l'ASN

- ***L'ASN a classé l'incident au niveau 2 de l'échelle INES,***
- ***L'ASN a suspendu les opérations sur les postes dans lesquels sont manipulées des matières fissiles.***
- ***L'ASN a dressé un procès-verbal transmis au Parquet d'Aix-en-Provence.***
- ***L'ASN encadre le redémarrage des activités d'assainissement sur l'ATPu.***
- ***L'ASN s'assure du retour d'expérience au niveau national.***